

* Versailles, le 31 octobre 1692.

Mon très Révérend Père,

Que Votre Paternité me pardonne si j'ai différé si longtemps de répondre à sa lettre si obligeante : j'étais accablé d'affaires et empêché par les continuelles distractions des voyages.

Il me serait impossible de dire combien j'ai été touché des bontés si généreuses de Votre Paternité, pour avoir daigné compatir aux douleurs de ma famille (plongée dans le désespoir par la mort de mon petit neveu, tué il y a quelque temps en Belgique, dans une expédition), et pour avoir fait célébrer plusieurs messes pour le repos de l'âme du défunt.

Je dois aussi demander de nouveau pardon à Votre Paternité d'avoir tardé si longtemps à suivre les ordres du Roi qui, tandis qu'il prépare une expédition, je ne dirai pas seulement contre ses propres ennemis (1) mais contre ceux de l'Eglise, a eu pour très-agréable le don de 4,000 messes de Votre Paternité. Aussitôt Sa Majesté m'a ordonné de vous rendre en son nom les plus grandes actions de grâces ; en vous offrant tous les témoignages possibles d'une extrême reconnaissance ; j'obéis aux volontés de Sa Majesté et je me recommande très-humblement à vos Saints Sacrifices.

De Votre Paternité, etc.

Vers cette époque, le P. de la Chaize vit arriver à la cour un de ses confrères, que son mérite et sa vertu avaient depuis longtemps désigné au choix de Louis XIV. Voici comment il annonçait cette nouvelle à son supérieur :

* Paris, le 2 janvier 1696.

Mon Très-Révérend Père,

La nomination du Père Louis Le Valois comme confesseur des princes a causé à Votre Paternité, ainsi qu'à tous les gens de bien,

(1) Allusion à la dernière campagne de Louis XIV contre la Flandre.